**36ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(2-13 novembre 2020)**

**Jamaïque**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mercredi 11 novembre 2020 (après-midi)

Merci, Madame la Présidente.

Je voudrais tout d'abord saluer la délégation de la Jamaïque pour la présentation de son rapport.

La France invite les autorités jamaïcaines à poursuivre les efforts engagés en matière de droits de l’Homme et à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1. Déclarer un moratoire sur les exécutions en vue de l’abolition définitive de la peine de mort pour tous les crimes ;

2. Ratifier le Statut de Rome de la Cour Pénale Internationale, la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;

3. Lutter contre l’impunité en soutenant toute initiative en vue d’améliorer le taux d’élucidation des crimes et l’accès des victimes et de leurs familles à la justice, et améliorer les délais de traitement des affaires pénales ;

4. Lutter contre l’extrême pauvreté et garantir l’accès aux soins de santé et à l’éducation ;

5. Prendre toutes les mesures pour garantir la protection des personnes LGBTI et mettre un terme aux discriminations qu’elles subissent.

Je vous remercie./.